

## OCCITANIE

# Le point épidémi

### Faits marquants

Du 1er mai au 30 novembre de chaque année, Santé publique France coordonne, en lien avec les ARS concernées, la surveillance renforcée saisonnière du chikungunya, de la dengue et du Zika en métropole.

**En Occitanie, depuis le 1<sup>er</sup> mai 2022, 36 cas importés de dengue ont été confirmés** dont 15 en provenance de Cuba. **Deux cas importés de Zika** (Thaïlande) et **2 cas importés de chikungunya** (Indonésie) ont également été identifiés.

Afin de limiter le risque de transmission autochtone, 106 prospections entomologiques et 77 traitements de lutte anti-vectorielle ont été réalisés dans l'entourage de ces cas.

**Au niveau national**, du 1er mai au 30 septembre 2022, ont été confirmés :  
203 cas importés de dengue,  
17 cas importés de chikungunya,  
2 cas importés de Zika.

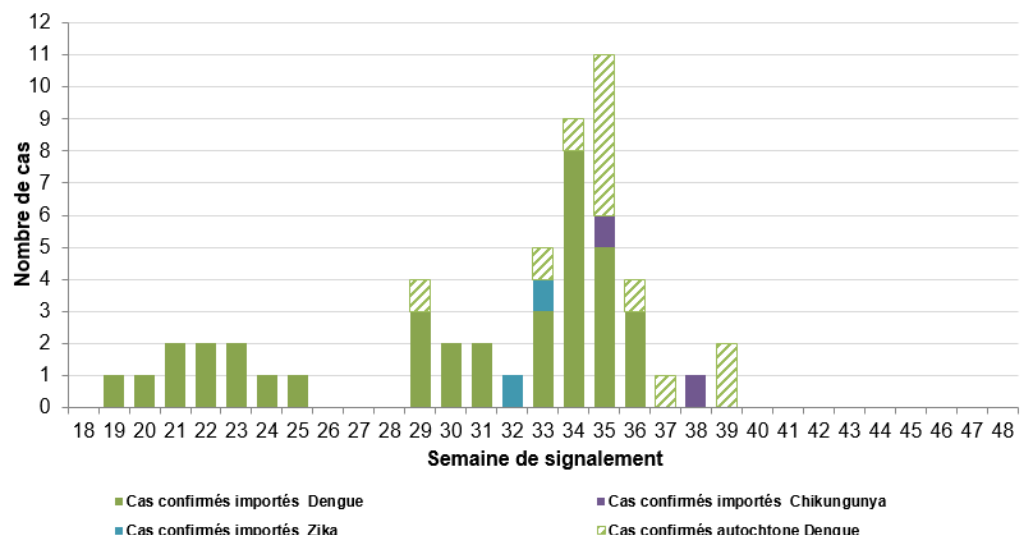
Depuis le début de la saison, **59 cas autochtones de dengue** ont été documentés : **47 cas en région Paca** (1 foyer de 7 cas dans le Var et 2 foyers de 32 et 8 cas dans les Alpes-Maritimes) ; **12 cas en Occitanie** (5 foyers, voir page 2).

### Récapitulatif des signalements de chikungunya, dengue et Zika reçus en Occitanie et des actions de lutte anti-vectorielle (LAV) réalisées du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre 2022

Département	Données Voozarbo <sup>(1)</sup>							Données SI-LAV <sup>(2)</sup>		
	Cas confirmés importés					Cas autochtones		Information OPD réalisée	Nb de prospection effectuées	Nb de traitement adulticides
	Dengue	Chikungunya	Zika	Flavivirus	Co-infection	Dengue	Chikungunya			
9 Ariège	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11 Aude	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12 Aveyron	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
30 Gard	3	-	-	-	-	-	-	3	8	3
31 Haute-Garonne	15	-	1	-	-	6	-	19	29	23
32 Gers	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-
34 Hérault	8	2	1	-	-	-	-	8	31	27
46 Lot	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
48 Lozère	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
65 Hautes-Pyrénées	1	-	-	-	-	4	-	5	13	4
66 Pyrénées-Orientales	5	-	-	-	-	1	-	5	16	13
81 Tarn	1	-	-	-	-	-	-	1	1	1
82 Tarn-et-Garonne	2	-	-	-	-	1	-	2	6	6
<b>Total Occitanie</b>	<b>36</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>43</b>	<b>106</b>	<b>77</b>

<sup>(1)</sup> Impossibilité de distinguer une infection due au virus de la dengue ou du Zika. <sup>(2)</sup> les données Voozarbo (en bleu) représentent le nombre de cas signalés par département. En revanche, les données SI-LAV (en vert) représentent le nombre de prospections et de traitements LAV par département de réalisation (un cas peut avoir entraîné plusieurs prospections ou traitements dans différents départements).

### Cas confirmés de chikungunya, dengue et Zika signalés en Occitanie par semaine de signalement, du 1er mai au 30 septembre 2022



## Point de situation sur les épisodes de transmission autochtone de dengue en Occitanie.

OCCITANIE

Le point épidémio

**Au total, 5 foyers de cas autochtones de dengue (12 cas au total) ont été identifiés en Occitanie.**

Les événements de transmission autochtone de dengue sont des événements attendus en Occitanie, compte-tenu de l'historique de colonisation par le moustique tigre. A noter toutefois qu'il s'agit des premières émergences dans l'ouest de la région Occitanie.

### **Nouveau foyer de dengue autochtone à Toulouse en Haute-Garonne (31)**

Un cas de dengue a été signalé le 28/09 à l'ARS (test NS1 et PCR positifs au CHU de Toulouse sur un prélèvement du 26/09 pour une date de début des signes au 21/09). Dans le même foyer, sur la commune de Toulouse, une autre personne a présenté des signes évocateurs de dengue le 19/09 et un test NS1 positif chez Biomnis sur un prélèvement du 26/09.

A ce stade, il s'agit d'un **foyer familial de 2 cas autochtones de dengue**. Le cas primaire importé à l'origine de la transmission n'a pas été identifié.

Les investigations sont en cours ; une recherche active de cas (sensibilisation des professionnels de santé, enquête en porte à porte) est prévue courant de la semaine 40.

### **Nouveau foyer de dengue autochtone avec contamination probable à Montauban dans le Tarn-et-Garonne (82)**

**Un cas autochtone de dengue** a été signalé le 13/09 par DO (sérologie positive chez Biomnis) et confirmé par le CNR le 20/09 (date de début des signes au 30/08). Cette personne n'a pas voyagé à l'étranger durant sa période d'exposition et a séjourné à Montauban (82) pendant la majorité de celle-ci (du 17 au 28 août). Le cas primaire importé n'est pas identifié.

Deux traitements de lutte antivectorielle (LAV) successifs ont été réalisés autour du lieu de séjour à Montauban (lieu le plus probable de contamination).

En l'absence de l'identification formelle du lieu de transmission, il a été décidé de ne pas réaliser d'enquête en porte à porte mais de réaliser une recherche active de cas à partir de la sensibilisation des professionnels de santé (médecins, pharmaciens) du secteur et en distribuant une note d'information dans les boîtes aux lettres des riverains de la zone de traitement LAV.

Un communiqué de presse ARS/préfecture a été publié le 21/09 et le groupe sécurité des produits du corps humain du Haut Conseil de la santé publique a été informé pour la sécurisation des dons du sang et de greffe.

Aucun nouveau cas n'a été identifié à ce jour.

### **Foyer de dengue 3 autochtone à la Salvetat-saint-Gilles en Haute-Garonne (31) (cf PE du 13/09/2022)**

Un **foyer familial de 4 cas autochtones de dengue de sérotype 3** a été identifié à la Salvetat-saint-Gilles. Les dates de début des signes étaient comprises entre le 14/08 et le 20/08 ; les personnes n'ont pas présenté de signes de gravité.

Un **cas importé vraisemblablement à l'origine de la transmission** a également été identifié lors de l'enquête en porte à porte (non signalé au moment du diagnostic). Il s'agit d'une personne **de retour de République démocratique du Congo** le 9/07.

Il s'agit du premier foyer autochtone de dengue identifié en Haute-Garonne.

### **Foyer de dengue 1 autochtone à Andrest/Rabastens-de-Bigorre dans les Hautes-Pyrénées (65) (cf PE du 13/09/2022)**

Une **chaîne de transmission conduisant à la survenue de 4 cas autochtones de dengue 1** sans critère de gravité, a été identifiée dans les Hautes-Pyrénées **avec 3 cas sur la commune d'Andrest** (DDS comprises entre le 11/07 et le 10/08) **et 1 foyer secondaire constitué de 1 cas** (DDS le 28/08) **sur la commune de Rabastens-de-Bigorre** située à une dizaine de kilomètres d'Andrest.

Le **cas primaire importé probablement à l'origine de la transmission** est une personne résidant à 30m du cas autochtone, **de retour de La Réunion début juin** ; il avait présenté des signes évocateurs de dengue le 08/06 avec une sérologie dengue positive le 21/07.

Il s'agit du premier foyer autochtone de dengue identifié dans le département des Hautes-Pyrénées.

### **Foyer de dengue 3 autochtone à Perpignan dans les Pyrénées-Orientales (66) (cf PE du 08/08/2022)**

Un cas autochtone de dengue a été identifié le 21/07 (date de début des signes au 12/06). Il s'agit d'un cas précoce dans la saison et du premier cas autochtone de dengue identifié dans les Pyrénées-Orientales. Le cas primaire importé à l'origine de la transmission n'a pas été identifié mais les analyses du CNR des arbovirus ont montré qu'il s'agissait de dengue de sérotype 3.

## Dispositif de surveillance en 2022 du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre

La surveillance du **chikungunya**, de la **dengue** et du **Zika** repose sur un dispositif régional de **surveillance renforcée** au cours de la période d'activité du moustique « tigre » *Aedes albopictus*, estimée du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre.

Devant tout résultat biologique positif pour l'une de ces 3 maladies, il est demandé aux médecins cliniciens et/ou aux laboratoires de procéder sans délai à son signalement à l'ARS par tout moyen approprié (logigramme ci-dessous) à l'aide de la [fiche de renseignements cliniques](#) accompagnant le prélèvement ou de la fiche Cerfa de notification adaptée.

Le signalement d'un résultat biologique positif entraîne immédiatement des investigations épidémiologiques. Celles-ci ont pour objectif de déterminer la période d'exposition et de virémie du cas, ainsi que d'identifier les différents lieux de séjour et de déplacements pendant cette période. En fonction des résultats de l'investigation, des investigations entomologiques et des actions de lutte antivectorielle (LAV) appropriées sont menées, avec destruction des gîtes larvaires et, si nécessaire, traitements adultes ou larvicides ciblés dans un périmètre de 150 à 200 mètres autour des lieux fréquentés par les cas pendant la période de virémie.

Ainsi, le **signalement sans délai de tout cas confirmé à l'ARS** est recommandé afin d'engager sans tarder des opérations de démoustication, s'il y a lieu, réduisant le risque de survenue de cas secondaires autochtones dans l'entourage des cas revenus infectés d'une zone d'endémie.

**En Occitanie, les 13 départements sont concernés par cette surveillance renforcée.**

### Circuit de signalement des cas de chikungunya, de dengue et de Zika, du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre, en Occitanie pendant la période de surveillance renforcée (tous les départements d'Occitanie)

Du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre : période d'activité estimée du vecteur (*Aedes albopictus* – Moustique tigre)

#### CHIKUNGUNYA– DENGUE

Fièvre brutale > 38,5°C d'apparition brutale avec au moins 1 signe parmi les suivants : céphalée, myalgie, arthralgie, lombalgie, douleur rétro-orbitaire

OU

#### ZIKA

Eruption cutanée avec ou sans fièvre avec au moins 2 signes parmi les suivants : hyperhémie conjonctivale, arthralgie, myalgie

En dehors de tout autre point d'appel infectieux

**Voyage récent en zone de circulation des virus CHIK-DENGUE-ZIKA depuis moins de 15 jours**

OUI

#### Cas suspect importé

**Adresser le patient à un laboratoire pour recherche des 3 virus CHIK et DENGUE et ZIKA**  
avec la **fiche de renseignements cliniques le plus rapidement possible** après la consultation

**Conseiller le patient en fonction du contexte :**  
Protection individuelle contre les piqûres de moustiques  
Rapports sexuels protégés si une infection à virus Zika est suspectée

NON

**Cas suspect autochtone**  
Probabilité faible / Envisager d'autres diagnostics

**Adresser le patient à un laboratoire pour recherche des 3 virus CHIK et DENGUE et ZIKA**  
avec la **fiche de renseignements cliniques**

**Signaler le cas à l'ARS sans délai si présence d'un résultat POSITIF**

En adressant à l'ARS la **fiche de renseignement clinique accompagnant le prélèvement ou tout autre support** par :  
télécopie : 05 34 30 25 86, courriel : [ars31-alerte@ars.sante.fr](mailto:ars31-alerte@ars.sante.fr)

En cas de présence d'IgM isolées, penser à demander un contrôle sérologique distant d'au moins 15 jours du 1<sup>er</sup> prélèvement.

**Mise en place de mesures entomologiques selon contexte**

Pour un cas autochtone, la confirmation du CNR des arbovirus est indispensable avant d'engager des mesures entomologiques.

\* Lien vers la [fiche de renseignements cliniques](#)

### Diagnostic biologique du chikungunya, de la dengue et de Zika



Il est recommandé de rechercher simultanément les trois infections.

**Pour en savoir plus :**

<https://www.occitanie.ars.sante.fr/lutte-contre-la-dissemination-du-moustique-tigre-en-occitanie>

[Données de surveillance 2022](#)

<https://www.occitanie.ars.sante.fr/professionnels-de-sante-conseils-pour-votre-pratique>

## Le point épidémi

**Surveillance sanitaire des arboviroses : Chikungunya, Dengue, Zika**

**Occitanie : tous les départements**

**Du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre 2022**

### Partenaires de la surveillance :

- L'ARS Occitanie
- CNR arbovirus (IRBA-Marseille)
- Laboratoire Biomnis
- Laboratoire Cerba
- Laboratoire de virologie du CHU de Toulouse
- Laboratoire de virologie du CHU de Montpellier
- Laboratoire de virologie du CHU de Nîmes
- Opérateurs de démoustication (OPD)
- Cliniciens et LBM

### Rédacteur en chef

Damien Mouly  
Responsable de la Cellule Régionale Occitanie

### Equipe chargée de la surveillance

Amandine Cochet  
Anne Guinard

### Diffusion

Cellule Occitanie de Santé publique France  
Tel assistante : 05 34 30 26 35  
[occitanie@santepubliquefrance.fr](mailto:occitanie@santepubliquefrance.fr)